



4 ans
à temps
plein

TRANSITION FAMILLE-PARENTS/ÉCOLE

Une approche accueillante pour les tout-petits du préscolaire et leurs parents !

- Inscription personnalisée
- Soirée de la rentrée : information, rencontre avec l'enseignante, kiosques d'information animés par différents partenaires scolaires (orthophonistes, conseillères pédagogiques, équipe de La Maison de la Famille, etc.)
- Activité d'accueil : visite de la classe et de l'école
- Rencontre avec l'enseignante : information, déroulement d'une journée en classe, cheminement et apprentissages de l'enfant, partage d'activités de stimulation
- Programme du préscolaire MÉES remis aux parents
- Entrée progressive
- Accompagnement d'une personne soutien à la période de dîner
- Activité : visite et tour d'autobus
- Ateliers d'animation de lecture vécue en classe :
 - o Enseignement du vocabulaire
 - o Lecture interactive enrichie (Conscience phonologique, conscience de l'écrit, vocabulaire, inférence, etc.)
- Journée Portes ouvertes : participation des parents aux activités de classe
- Participation des parents aux sorties éducatives
- Communication fréquente avec les parents : (Agenda, fiche, outils technologiques)
- Site CSHBO : information, vidéo, ressources pour les parents
- Capsules éducatives présentées à la radio
- Ateliers en soirée pour parents d'enfants de la maternelle 4 ans : Transition et réussite
 - Trousses d'activités de stimulation précoce qui voyagent de l'école à la maison (matériel prêté aux parents)

o Littératie en famille – Activités en famille 4 ans
o Numérasac 5 ans

- Napperon remis aux parents :
Mon enfant est précieux (Pistes d'activités de stimulation à vivre à la maison)



Service
de garde
disponible

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR SEPTEMBRE 2018 SECTEUR VALLÉE-DE-LA-GATINEAU 2018-2019

MATERNELLE 4 ANS – MATERNELLE 5 ANS – PREMIÈRE ANNÉE

CONDITIONS D'ADMISSION

- *Maternelle 4 ans : Avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2018
- *Maternelle 5 ans : Avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2018
- *Première année : Avoir 6 ans avant le 1^{er} octobre 2018

ÉCOLES	DATES	HEURES
Les élèves de Maniwaki, Délage, Egan-Sud, Aumond, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Messines et Grand-Remous s'inscrivent à : L'Académie Sacré-Cœur 248, rue Notre-Dame, Maniwaki Tél. : 819 449-4698 p. 14821	Du 29 janvier au 9 février	SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT de 8 h 30 à 11 h 45 ET de 13 h 30 à 15 h 30
Les élèves de Bouchette, Blue Sea, Lac-Ste-Marie, Cayamant, Low, Kazabazua et Gracefield s'inscrivent à : L'école primaire et secondaire Sacré-Cœur 11, chemin de Blue Sea, Gracefield Tél. : 819-463-2949 p. 13522	Du 29 janvier au 9 février	SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT de 8 h 30 à 11 h 45 ET de 13 h 30 à 15 h 30

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'INSCRIPTION

CERTIFICAT DE NAISSANCE (ORIGINAL)	PREUVE DE RÉSIDENCE AU QUÉBEC DU PARENT OU DU TUTEUR LÉGAL
<ul style="list-style-type: none"> • Enfants nés au Québec : certificat grand format émis par le Directeur de l'état civil; • Enfants nés en Ontario : certificat VERSION INTÉGRALE; • Enfants nés ailleurs qu'au Québec et qu'en Ontario : document valide avec les noms des parents et le lieu de naissance de l'enfant. 	<p>Deux des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bail ou acte d'achat de résidence; • Compte de taxes municipales ou scolaires ET • Facture de service (ex. : Hydro-Québec, téléphone, internet, câble, etc.); • Permis de conduire valide au Québec; • Relevé de compte bancaire/carte de crédit; • Preuve d'abonnement à une revue ou un journal.

En cas de doute sur les documents à fournir à l'inscription, téléphonez à votre école

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pour les élèves déjà inscrits dans les écoles primaires, l'école fera parvenir une fiche de renouvellement d'inscription à faire signer par le parent ou le tuteur légal. Pour les élèves du secondaire, c'est la feuille de choix de cours qui sert de renouvellement.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au primaire, le parent ou le tuteur légal doit se présenter aux mêmes écoles que celles désignées pour les inscriptions des élèves de la maternelle.

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au secondaire, le parent ou le tuteur légal doit se présenter à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, ou à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de Maniwaki, du 29 janvier au 9 février 2018 entre 8 h 30 et 15 h 30.